

## CHAPITRE 10 : JUSTICE SOCIALE ET D2MOCRATIE

Plan du manuel La Découverte, 4<sup>ème</sup> édition, 2007.

### Dossier 1 : Le système socio-fiscal est-il redistributif ?

*(Le système socio-fiscal est redistributif, mais il a un effet limité et il est fragilisé)*

### Dossier 2 : Pauvreté et exclusion

- 1- La pauvreté dans l'abondance
- 2- De la pauvreté à l'exclusion

### Dossier 3 : Les minima sociaux en question

- 1- La logique des minima sociaux (question 1)
- 2- Le RMI (questions 2 à 5)
- 3- Les trappes à inactivité

### Dossier 4 : Multiculturalisme et communautarisme

- 1- Le multiculturalisme, une réponse aux limites du modèle républicain ?
- 2- Le multiculturalisme, une fausse bonne solution qui menace la cohésion sociale ?

### Sujets possibles

**(souvent transversaux avec Chapitres sur les inégalités ou la protection sociale) :**

- La protection sociale en France permet-elle de réduire les inégalités? (France, 2005)
- Peut-on justifier l'existence de certaines inégalités dans les sociétés démocratiques? (Nouvelle Calédonie, 2007)
- Dans quelle mesure la recherche de l'équité suppose-t-elle de lutter contre les inégalités ? (centres étrangers 2005)
- Dans quelle mesure la lutte contre les inégalités est-elle justifiée dans les sociétés démocratiques contemporaines ? (Polynésie, 2006)
- Après avoir montré que la logique d'assurance a tendance à reculer au profit de la logique d'assistance dans le système français de protection sociale, vous analyserez les conséquences de cette tendance sur la cohésion sociale. (réunion, 2004)
- Après avoir expliqué comment le chômage peut être un facteur d'exclusion vous montrerez qu'il n'y conduit pas nécessairement. (Liban, 2005)
- Après avoir mis en évidence les facteurs explicatifs de la pauvreté en France, vous montrerez comment les solidarités collectives peuvent y remédier. (Amérique du nord, 2006)
- Après avoir rappelé les moyens dont dispose l'État pour réduire les inégalités économiques et sociales, vous montrerez que leur efficacité reste limitée. (Liban, 2006)

### Notions :

Démocratie (société démocratique), égalité, équité, exclusion, pauvreté, justice sociale, marginalité, seuil de pauvreté, trappe à inactivité (ou à chômage, à pauvreté), incitations, minima sociaux, niveau de vie (unité de consommation-UC), prestations sociales, redistribution horizontale/verticale, Cotisations sociales, CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale), CSG (contribution sociale généralisée), communautarisme/multiculturalisme, discriminations positives, universalisme.

### Ce que dit le programme

On s'interrogera sur l'articulation, au sein des sociétés démocratiques, entre égalité des droits, égalité des chances et égalité des situations. Sans développer toute la richesse du débat contemporain, on introduira, à partir de l'étude des inégalités et de la mobilité sociale, une discussion sur les rapports entre justice sociale et inégalités. Pour questionner les relations entre égalité et équité, on discutera comment certaines inégalités peuvent être considérées comme justes parce qu'elles bénéficient aux plus défavorisés, alors qu'à l'inverse l'égalité peut être injuste si elle conduit à ignorer des différences jugées légitimes entre individus. On présentera le débat qui oppose les tenants de la récompense des plus méritants, d'une part et les tenants de l'égalisation nécessaire, d'autre part : les uns voient dans l'inégalité un aiguillon, les autres un frein. Ces questionnements pourront être liés à celui concernant l'État-providence et la cohésion sociale.

Erratum : complément de programme du chapitre 9 : « La solidarité sera envisagée sous son acception moderne, propre aux sociétés complexes, celle de la protection sociale. On verra comment la collectivité s'est saisie de champs d'intervention variés (emploi, santé, famille, vieillesse) en définissant des "risques sociaux" susceptibles d'être mutualisés, ce qui a permis de définir et d'organiser des droits sociaux. On s'interrogera sur les risques de désincitation et d'effets pervers. Dans cette perspective, l'État-providence pourra être analysé comme un système complexe de répartition de ressources collectives. Pour souligner la diversité des modèles qui le caractérisent, on rappellera l'opposition fondatrice entre assurance et assistance. On précisera aussi la distinction entre trois idéaux-types : le modèle "universaliste" (protection sociale de haut niveau ouverte à tous, en contrepartie de la citoyenneté), le modèle "corporatiste" (protection variable selon la profession moyennant une cotisation spécifique donnant qualité d'ayant-droit) et le modèle "résiduel" (protection limitée ouverte sans condition, conçue comme "filet de sécurité"). On examinera succinctement deux champs d'intervention spécifiques, par exemple pauvreté et vieillesse, de façon à souligner la diversité et le changement des enjeux et des dynamiques historiques. »